

CHARTRE JOUEUR SÉNIOR

I. Obligations envers le Club

- ✓ S'engage à régler sa licence dans sa totalité (possibilité de régler sa licence en plusieurs fois)
- ✓ S'engage à avoir une tenue irréprochable sur le terrain, envers les arbitres mais aussi envers les adversaires, les partenaires et le coach
- ✓ S'engage à payer toute amende donnée au club et occasionnée par son propre comportement (technique, disqualifiante, etc...) et à venir arbitrer une rencontre lors de la 1^{ère} technique.
- ✓ S'engage à participer à la vie du club et répondre à trois convocations minimums au cours de la saison pour arbitrer et tenir une table et/ou être responsable de salle. En cas d'indisponibilité, ils doivent se trouver un remplaçant et informer les personnes responsables.
- ✓ S'engage à venir encourager les équipes de jeunes, et seniors
- ✓ S'engage à rester après la réception des matchs à domicile
- ✓ S'engage à avoir une attitude et un discours dans le gymnase d'encouragement envers les autres équipes du club (résultats, fonctionnement, coaching...)
- ✓ S'engage à toujours faire passer l'intérêt du club avant celui de son équipe et avant le sien
- ✓ S'engage à respecter les choix du club, représenté par son comité directeur et son bureau
- ✓ S'engage à participer aux manifestations organisées par les dirigeants.
- ✓ S'engage à respecter la charte éthique du basket-ball
- ✓ S'engage à respecter le matériel et les locaux mis à disposition

II. Obligations envers son équipe

- ✓ S'engage à respecter tout choix du coach, et à respecter les règles imposées par le coach
- ✓ S'engage à accepter de jouer dans une autre équipe si l'encadrement le lui demande
- ✓ S'engage à ne pas divulguer hors du groupe ce qui se passe dans son équipe
- ✓ S'engage à guider les jeunes joueurs de son équipe, et à jouer la carte de l'entraide et de la solidarité pour le bien de l'équipe
- ✓ S'engage à assurer une certaine assiduité pour pouvoir postuler à jouer

- ✓ S'engage à prévenir son coach en cas d'absence le plus tôt possible
- ✓ S'engage à avoir une attitude constructive en cas de désaccords avec l'encadrement ou le club (discussions, audiences, etc...)
- ✓ S'engage à ne pas pénaliser son équipe, et le club, par des comportements agressifs sur le terrain (contestations d'arbitrage, adversaire)
- ✓ S'engage à contribuer à la vie de l'équipe (lavage des maillots etc...)

Tout manquement à un des chapitres de cette charte est susceptible d'entraîner des sanctions (sanctions validées en comité directeur).

Je, soussigné, Nom Prénom.....

Reconnais avoir pris connaissance et accepte la charte d'engagement du club de l'ABC.

A..... Le

Signature du licencié :

Date de rédaction : 14-06-2024
Date de mise en application : 01-08-2024